

Plan Local d'Urbanisme

Commune de CHABOTTES

Hautes-Alpes

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes
 51. Annexes sanitaires
 52. Emplacements réservés
 53. Servitudes
 54. Risques
 55. Exploitations agricoles
 56. Droit de Prémption Urbain
 57. Autres éléments d'information

PLU initial

Approuvé le : 6 Septembre 2007

Modifié le : 13 Décembre 2012

Révisions simplifiées n°1&2 du : 13 Décembre 2012

Modification simplifiée du : 16 Janvier 2014

REVISION

Arrêtée par délibération du conseil municipal du :

29 Juin 2018

Roland AYMERICH, Maire

Approuvée par délibération du conseil municipal du :

11 Avril 2019

Roland AYMERICH, Maire



SCOP EURECAT, Urbanistes

18, Boulevard de la Libération - 05000 GAP

Tel : 04.92.49.38.01 - Mail : contact.eurecat@gmail.com

Les périmètres de réciprocité sont donnés ici à titre informatif au moment de l'approbation du PLU.

Il appartiendra aux services compétents de vérifier l'exactitude des éléments et de tenir compte des éventuelles évolutions des exploitations au moment du dépôt d'une demande d'autorisation ou d'information.